

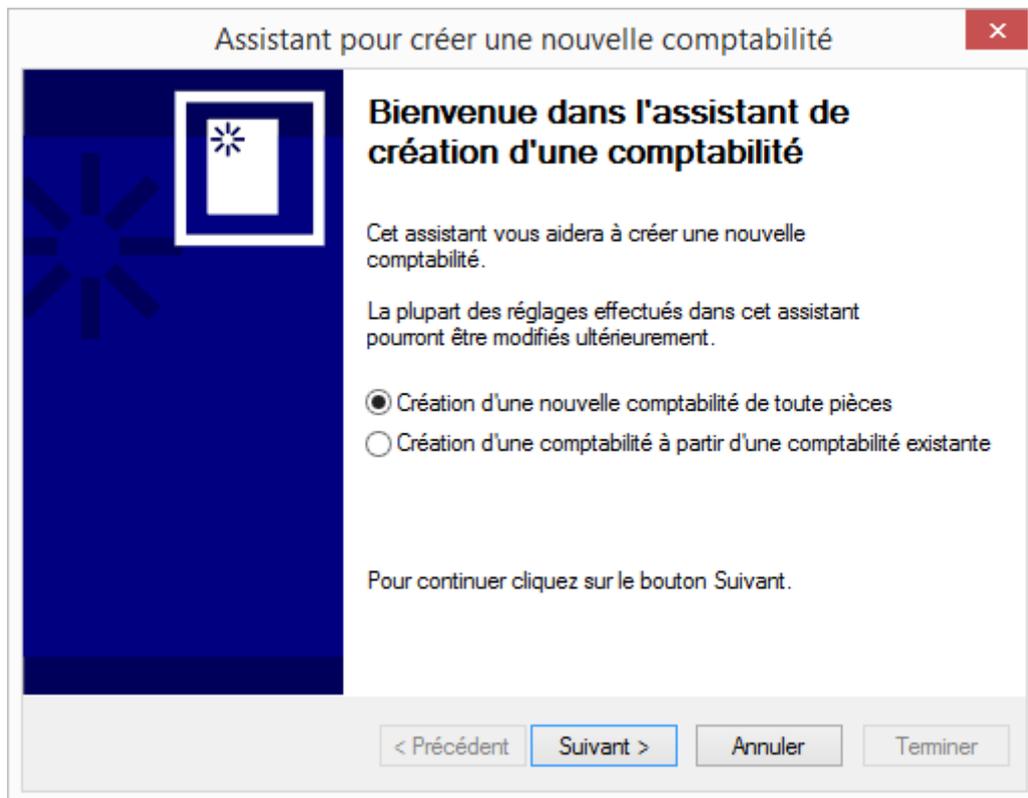


Crésus Comptabilité

25.2.1 - Créer une comptabilité

25.2.1 - Créer une comptabilité

Si vous utilisez Cresus Comptabilité MCH pour la première fois il faut créer une nouvelle comptabilité. Exécutez la commande *Fichier – Nouveau* pour afficher ce dialogue :



Choisissez l'option *Création d'une nouvelle comptabilité de toute pièce* et cliquez sur le bouton *Suivant*.

Vous pouvez alors sélectionner le plan comptable de base *Comptabilité MCH2*.

Assistant pour créer une nouvelle comptabilité

Choix du plan comptable

Choisissez le plan comptable que vous désirez utiliser comme base pour votre comptabilité.

Plan comptable de base : Langue : Français

Comptabilité MCH2 (multilingue)

Comptabilité avec plan comptable conforme au modèle comptable harmonisé MCH2.

< Précédent Suivant > Annuler Terminer

Cliquez sur le bouton *Suivant*.

Saisissez le titre de la comptabilité, habituellement le nom de la collectivité publique concernée.

Assistant pour créer une nouvelle comptabilité ✕



Titre de la comptabilité

Donnez le titre de la comptabilité qui apparaîtra en haut de tous les documents imprimés :

Evitez de mettre l'année comptable dans le titre. Mettez par exemple "Ma Société SA" au lieu de "Ma Société SA 2015".

Indiquez les dates de début et de fin de la période comptable.

Assistant pour créer une nouvelle comptabilité ✕



Période comptable

Donnez les dates de début et de fin de la période comptable.

Début :

Fin :

Toutes les collectivités publiques ne sont pas soumises à la TVA. Si certaines prestations facturées sont soumises à la TVA, choisissez l'option de TVA correspondant à votre statut d'assujetti fiscal, sinon indiquez que votre collectivité publique n'est pas soumise à la TVA.

Assistant pour créer une nouvelle comptabilité
×

TVA

TVA

Réglage de la TVA

Spécifiez votre régime de TVA.

- TVA avec contre-prestations convenues
- TVA avec contre-prestations reçues
- TVA selon taux de dette fiscale nette ou avec taux forfaitaire
- Pas de TVA

Vous êtes normalement soumis à la TVA. Vous comptabilisez les factures ouvertes dans les comptes débiteurs et créanciers et ultérieurement les paiements.

< Précédent
Suivant >
Annuler
Terminer

Spécifiez le genre de TVA que vous serez amenés à facturer :

Assistant pour créer une nouvelle comptabilité

Réglage de la TVA

Spécifiez quels sont les taux TVA qui seront utilisés pour vos prestations.

Je fournis des prestations aux taux TVA suivants :

- Taux TVA normal
- Taux TVA réduit
- Taux TVA pour prestations d'hébergement

< Précédent Suivant > Annuler Terminer

Dans le dernier écran, saisissez le nom du fichier et son emplacement dans votre structure informatique.

Assistant pour créer une nouvelle comptabilité

Nom du fichier de comptabilité

Spécifiez le nom de votre fichier de comptabilité et le dossier où il sera enregistré.

Laissez l'année proposée, cela vous facilitera la vie par la suite.

Nom du fichier :

MaCollectivité 2015

Votre fichier de comptabilité sera enregistré dans le dossier :

C:\Documents Crésus\

Changer de dossier...

< Précédent Suivant > Annuler Terminer

Le bouton *Changer de dossier* permet de choisir le dossier dans lequel est enregistré le fichier Crésus.

Cliquez sur le bouton *Suivant*, pour afficher le récapitulatif de vos choix. Si nécessaire, vous pouvez revenir en arrière pour les modifier en cliquant sur le bouton *Précédent*.

Plusieurs autres réglages peuvent être définis dans la foulée en cochant la case *Accéder directement aux autres réglages maintenant*.

Ces réglages peuvent être faits ultérieurement en utilisant la commande *Options – Définitions* dans la comptabilité.

